

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26047975***

Original déposé le

26 MARS 2026au greffe du tribunal
de l'entreprise de la division NamurN° d'entreprise : **712.811.923**
Nom

(en entier) :

(en abrégé) : **RMRM**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **RUE DE DAVE 520 , 5100 JAMBES****Objet de l'acte : Comptes 2023 - 2024 - 2025 - PV assemblée générale du RMRM du 1 mars
2024 et 16 mars 2026**

PV de l'assemblée générale du RMRM (visioconférence) du 1 mars 2024

Représentants présents : membres effectifs (8) :

- Frank Adams, pour Seed Luxembourg
- Didier Demorcy, pour Li Mestère
- Laurent Minet, pour le CTH
- Fanny Lebrun, pour CET et l'asbl les Marequiers
- Benoît Delpeuch, pour Anthesis
- Matteo, pour le MAP
- Jean-Luc Roelandts, pour Nature et Progrès
- Loes Mertens, pour Biowallonie

Ont également participé à l'Assemblée Générale (2) :

- Colin et Michelle, pour Seed
- Saurav Ghimire, pour le VUB (et traductrice : Flora Selman)

Ordre du Jour :

1. Rapport d'activités 2023
2. Rapport financier 2023
3. Historique de RMRM
4. Décharge du CA sortant
5. Election d'un nouveau CA
6. Divers

Point 1. Rapport d'activités 2023

I. Perspectives 2023

- Trouver des financements pour poursuivre le travail de 2023 à 2025
- Renforcer la communication du RMRM (site internet, entrer sur Facebook)
- Optimiser la gestion de la base de données
- Augmenter le nombre de membres et renforcer la mobilisation des membres actuels
- Poursuivre la mise en place de la filière des semences aux bocalux. Une fois stabilisé le mode de valorisation des produits issus de semences favorisant la biodiversité cultivée, nous pourrions envisager le proposer sur d'autres territoires ; la mise en place d'une production de plants favorisant la biodiversité cultivée touche un territoire bien plus large que le « Cœur de Condroz ». A un moment donné une discussion plus large devra avoir lieu, notamment avec les projets et initiatives sur les territoires proches tel que le réseau Radis.

- Suivre la révision législative sur la commercialisation des semences et le dossier des nouveaux OGM
- Organiser une rencontre du réseau et des personnes concernées par les enjeux semenciers
- De poursuivre les réflexions sur le développement d'un programme de formation des multiplicateurs de potagères

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/04/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

-En fonction de la sélection du projet Hollistic ; s'impliquer dans sa mise en œuvre

II. Activités 2023

En 2023, tout comme en 2022, afin de maintenir les activités dans le temps, le temps de travail rémunéré du coordinateur a été réduit. Cela a donc continué à diminuer la capacité de réaction sur différents sujets. Nous avons focalisé notre énergie et nos moyens sur la mise en place de deux filières afin de démontrer la faisabilité d'utiliser des semences issues de variétés population qui favorisent la biodiversité cultivée. Nous avons cherché de nouveaux moyens financiers pour développer un plaidoyer sur la révision de la législation sur la commercialisation des semences. Malheureusement malgré le travail intense du coordinateur, nous n'avons pas obtenu l'appui espéré de la fondation Roi Baudouin. Toutefois, nous avons fait de notre mieux pour suivre les enjeux législatifs. Dès lors, nous n'avons pas réussi à répondre à toutes les sollicitations (campagne nouveaux OGM, mise en contact).

Cette année nous n'avons pas réalisé de rencontre de la Biodiversité Cultivée et avons mis l'énergie sur les deux filières et la révision de la législation.

II. Filières des semences au pain

Depuis mai 2019, le RMRM, en collaboration avec le GAL du Pays des Tiges et Chavées (Sofia Baltazar) et ensuite du GAL Condroz-Famenne (Audrey Mélot), a commencé à rencontrer différentes personnes par rapport à la production de céréales panifiables, à la transformation et à la fabrication de pain au sein d'un territoire. Le RMRM cherche à favoriser la mise en place d'une filière complète où le produit final (pain, farine, produits dérivés) puisse témoigner des enjeux au début de la filière, à savoir les semences. Pour cela nous nous sommes concentrés sur un territoire qui présente différents atouts : le Cœur de Condroz.

Après une année 2022 de structuration de la filière, 2023 a été l'occasion de diffuser la filière et autonomiser sa pérennisation.

Les points forts de 2023 sont :

- La fête du pain
- Visite de la collection
- Première mouture d'un mix de 11 variétés anciennes dénommé « Onze de blé » 1,3 T pour une surface de 0,5 ha
- Passage de la coordination aux acteurs de la filière

Les atouts du territoire Cœur de Condroz

1. Le Condroz namurois est l'épicentre de la production artisanale de semences bio. En témoigne le fait que les trois acteurs wallons (Semailles, Cycle-en-Terre et Kokopelli) se trouvent sur les communes de Gesves et Havelange, ainsi que plusieurs producteurs-multiplicateurs professionnels ou amateurs.

2. La perspective d'un futur parc naturel en Condroz namurois sur les communes de Gesves, Ohéy, Assesse, Hamois, Havelange, Ciney correspond à une échelle qui permet de développer un tel projet sur l'ensemble de la filière (de la sélection à la commercialisation). Ce territoire se compose de 50 000 personnes, d'activités agricoles et de transformation, et héberge déjà une coopérative de valorisation des produits locaux (Cocoricooop). En ce qui concerne les céréales, plusieurs boulangeries bio et artisanales ont vu le jour ces dernières années et deux vont encore s'y établir en 2023.

3. De nombreuses personnes sur le territoire sont également à la recherche d'une alimentation qui permet de faire vivre leurs voisins et voisins producteurs et/ou transformateurs.

4. La crise du Coronavirus, la crise de l'énergie, soulignent le besoin d'ancrer notre économie dans nos territoires.

Dès lors, tant ce territoire que les personnes qui le composent, représentent une belle opportunité pour poser les jalons d'une autonomie alimentaire. Cette perspective s'inscrit plus largement dans la volonté de développer une ceinture alimentaire à l'échelle de la Province de Namur.

L'intention

Cette filière vise à faire en sorte que le grain produit par des agriculteurs certifiés bio du territoire, se retrouve dans le pain fabriqué par les boulangers, en tendant vers la meilleure qualité nutritive possible, tout en garantissant une juste rémunération de tous les acteurs et un pain à un prix abordable et en assurant la transparence du processus, tout en s'investissant dans la valorisation de variétés population favorisant la biodiversité cultivée.

Cette intention se décline en deux objectifs généraux :

1. Développer une filière céréalière panifiable complète de la sélection des semences à la commercialisation du pain :

- o Sélection des semences
- o Culture : les céréales sont cultivées sur le territoire, par des agriculteurs certifiés bio.
- o Meunerie : les céréales sont moulues sur le territoire (dans la mesure du possible) et le projet apporte son soutien à l'installation d'infrastructures de meunerie sur le territoire
- o Commercialisation : la farine est commercialisée auprès des boulangers du territoire et ses alentours ainsi qu'auprès des consommateurs finaux par l'intermédiaire de commerces ou coopératives locaux.

oTransformation : la farine issue du moulin est transformée par des boulangers et des particuliers

2. Favoriser la mise en réseau entre acteurs de la filière afin qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques, leurs savoirs en proposant :

- des rencontres et des moments d'échanges;
- des visites de terrain;
- des rencontres thématiques;
- des formations.

Mode de gouvernance :

Une charte définit le mode de fonctionnement interne. Cette charte s'appuie sur 5 valeurs collectivement partagées et se décline dans un cahier des charges de la filière. En 2023, le RMRM a appuyé la formalisation du mode de fonctionnement (validation d'une charte, d'un cahier des charges). Depuis début décembre 2023, la coordination de la filière a été transmise au groupe porteur. Deux boulangers prennent en charge la coordination.

Communication/ Reconnaissance

L'agriculteur Bio de la filière, Guillaume Fastré, a reçu pour "Au Cœur du Pain", le mérite wallon du parlement wallon. Plusieurs articles, dont celui de Seeds4all, parlent de la filière. Cette communication, à côté de la page Facebook et du site internet, renforce la visibilité.

La collection

La collection semée en 2020, a été ressemée en octobre 2022 au domaine d'Haugimont de l'Université de Namur (Faulx-les-Tombes, commune de Gesves) par le groupe de citoyennes et citoyens investi dans le maintien et l'entretien de la collection. Aux 25 variétés nous avons ajouté : un mixe de 11 variétés ; mixe 19 et quelques épeautres en plus.

En juin 2023, avec l'appui de Didier Demorcy de Li Mestère, nous avons organisé une visite de la collection. Toutefois, l'ensemble n'avait pas bien pris dû au type de sol. Malgré cela les échanges ont été instructifs pour la trentaine de personnes présente.

A la suite de la visite de la collection du 23 juin 2023, nous avons organisé une causerie sur l'histoire des céréales à la Spirale à Hamois.

Visite de la collection 2023

Les essais en champs

Le GAL Pays des Tiges et Chavée (Sofia Baltazar) a poursuivi la mise en place d'un essai en plein champ. Cet essai s'inscrit dans le cadre d'essai avec l'ULB, le CRA-W, Li Mestère, BioWallonie.

Mise en culture

Sur base des essais depuis 2020 et 2021, en octobre 2022, le RMRM a financé la mise en culture à la ferme de Corioule d'un mixe de 11 variétés population sur 0,5 ha. Le choix des variétés se base sur les analyses réalisées au CRA-W. C'est l'ingénieur agronome Sophie Baltazar du GAL, spécialiste des céréales population, qui a réalisé la sélection des 11 variétés.

La récolte de l'été 2023 a permis de moudre 1, 3 T. Les GAL finance une partie de la mouture afin de permettre aux boulangers de réaliser des tests de panification.

Satisfait de l'expérience, malgré un besoin de passer les grains au trieur optique dû à la présence de petits cailloux (conséquence de la verse des blés), Guillaume Fastré a décidé de semer plusieurs hectares de ce mix dénommé « Onze de blé ».

Elargissement

A côté des 4 boulang.ère.er.s de base (la Chouette enfarinée, la Grigne de Gauthier, le Fournil du Loup, la FourNilière) et de la ferme de Corioule, la filière accueille 4 nouvelles boulangeries ou ateliers (Evigal, L'atelier Prim'Tout, Les pains de Julie, Yom). Plusieurs citoyens vont également appuyer la filière, et quelques chercheurs, notamment sur des essais en épeautre.

Plus largement que la filière territoriale

En plus des activités de la filière, nous participons à la dynamique de promotion de la farine et des pains, notamment par la sensibilisation au pain au levain, en partenariat avec La Spirale. Ils ont organisé deux ateliers pain au levain.

II. Filières des semences aux bœufs

Depuis 2021 le RMRM, en collaboration avec le GAL du Pays des Tiges et Chavées et le GAL Condroz-Famenne - suite à la sélection d'un projet soumis à l'appel à projet intitulé « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie » de la Région Wallonne - facilite la mise en place d'une filière maraîchère qui valorise les légumes issus de semences qui favorisent la biodiversité cultivée. Il s'agit d'une filière complète de la semence aux bœufs, en passant par la production de plants (ce qui fait fortement défaut en Wallonie). En 2023, plusieurs maraîchers ont testés sur leurs parcelles quelques variétés choisies en commun.

Succès & Réussites

Le projet intéresse des maraîchers et semenciers

Les réunions permettent aux maraîchers, semenciers et personnes mobilisées sur les questions de semences et de leur valorisation de se rencontrer

Un semencier se lance dans la production de plants

Des maraîchers s'intéressent à des variétés population et les testent chez eux

Un chercheur en agronomie oriente sa thèse sur la modélisation d'une filière légume en incluant les enjeux semenciers

Une série de variétés issues de semences qui favorisent la biodiversité cultivée ont été appréciées lors des essais chez les maraîchers.

Difficultés & Obstacles

Beaucoup d'éléments à construire et avancement par étapes en fonction des avancements des uns et des autres

Les maraîchers n'ont pas toujours le temps pour la recherche des informations sur leur approvisionnement en semences

La filière maraîchère qui vise les objectifs suivants :

Organiser une offre de valorisation des produits issus de semences locales favorisant la biodiversité cultivée;

Stimuler des porteurs de projets pour combler le manque de producteurs de plants (issus de variétés population favorisant la biodiversité cultivée) sur le territoire et plus généralement en Wallonie ;

Proposer une activité d'insertion sociale pour la production de plants et/ou de conservation (bocaux) ;

Informar les consommateurs sur la juste rémunération des acteurs de la filière ;

Contribuer aux initiatives de réduction de gaspillage alimentaire (notamment, la non-exploitation des légumes en alimentation dans le processus des collectes de semences et au niveau de la distribution).

Le projet contribue à combler un maillon manquant sur le territoire wallon, à savoir la production de plants pour les maraîchers issus de semences renforçant la biodiversité cultivée. La sélection des semences, la production de plants puis de légumes et la transformation de ces légumes sur le territoire (plusieurs projets de bocalerie et autres cuisines de collectivités sont en gestation) sont autant d'étapes essentielles pour parler de "local". Le territoire « Cœur de Condroz » est un terreau fertile pour une filière des semences au local. Il est en effet l'épicentre de la production artisanale de semences maraîchères en Wallonie. Il compte les deux artisans semenciers de Wallonie (Semailles et Cycle-en-Terre) ainsi qu'une jeune entreprise de multiplication de semences (Anthesis).

Réalisation 2023

Mobilisation des acteurs

En 2022, le RMRM a rassemblé 4 fois les acteurs lors de réunions. En parallèle, nous avons rencontré 2 acteurs potentiellement intéressés par la production de plants, ainsi qu'une maraîchère qui voulait entrer dans la démarche.

En 2023 nous avons réuni à plusieurs reprises un groupe d'une dizaine de personnes (maraîchers, semenciers, multiplicateur et accompagnateur) pour :

- choisir des variétés à essayer chez les uns et les autres en vue de la valoriser au sein de la filière
- définir le mode de fonctionnement de la filière (charte et cahier des charges)
- définir les lignes de communication

Productions de plants

A la suite de l'étude de faisabilité, de rencontres et de réflexions de deux potentiels porteurs de projet (Cycle-en-Terre ; Semailles), Semailles a décidé de se lancer dans la production de plants Bio notamment pour les maraîchers. Semailles en partenariat avec l'Archenterre va réaliser la production de plants sur son nouveau lieu de production (Courrière).

Essai chez les maraîchers

Le RMRM a fourni des semences et des plants de : Oignon Rouge de Huy, Poireau Géant des Vennes, Carotte Rouge sang, Choux de Jalhay, Mâche, Petit pois Téléphone, Haricot Argus, Tomate Rouge de Namur

Sur base des essais variétaux, nous pouvons dire que :

- l'oignon Rouge de Huy est apprécié et choisi dans les légumes emblématiques à mettre en avant
- la carotte Rouge sang est apprécié et choisi dans les légumes emblématiques à mettre en avant
- le poireau Géant des Vennes est apprécié et choisi dans les légumes emblématiques à mettre en avant.

Toute fois se pose la question de la production des plants. Il est difficile de trouver un producteur de plants. En 2023 les plants ont été réalisés par Anthésis.

-Le haricot Argus avait ne correspondait pas au caractéristique de celui-ci. La souche venant de Semailles, le semencier a été interpellée. Lui-même va interpellier son fournisseur (la Ferme de Sainte-Marthe).

-Le petit pois Téléphone à bien fonctionné chez le producteur qui l'a mis (CRA-W)

- La tomate Rouge de Namur déçoit. Elle n'est pas exceptionnelle.
- La mâche : il faut attendre
- Le Chou de Jalhay est une spécialité régionale intéressante qui doit encore trouver ses amateurs

Mention

Suite à une réunion avec les acteurs il a été décidé de travailler sur 4 à 5 légumes emblématiques (1 par saison) qui sont issus de variétés populations et produite sur le territoire pour les artisans semencier et/ou multiplicateur.

Le groupe a défini une charte : charte « De la graine aux légumes » - 18 décembre 2023

Communication

Afin de trouver le nom de la mention, le logo, et les outils qui conviennent, nous avons travaillé avec Studio Hoyo

Nous finalisons avec eux le site internet fin 2023- début 2024.

II. Plaidoyer et Coordination européenne ECLLD

Narratif positif

Le RMRM est membre de la coordination européenne Let's Liberate Diversity (ECLLD). Nous avons participé à deux groupes de travail (fundraising et statuts). Nous avons proposé qu'un membre du RMRM nous représente plutôt que le coordinateur. Nous portons l'idée d'un narratif positif au sein d'ECLLD.

Le rapport écosystémique au vivant a une dimension à la fois agricole et sociale. Dans le cadre de l'agriculture, il s'agit de se concentrer sur la qualité du sol et des semences, en considérant les maladies et les ravageurs non pas comme un problème mais comme un symptôme de dérèglement du système. L'entretien du sol ainsi que les processus d'adaptation continus et progressifs de la sélection à la ferme et de la multiplication des semences permettent de réguler les maladies et les ravageurs même sans pesticides.

La dimension sociale du rapport écosystémique au vivant consiste en un travail pédagogique qui met l'accent sur les interactions symbiotiques dans la nature et qui doit permettre aux enfants, aux jeunes et aux adultes, par le biais du contact avec la nature et l'agriculture, de développer des perspectives positives dans un monde qui est actuellement fortement marqué par une anxiété passive face à l'avenir.

Nous pouvons nous appuyer sur le Green Deal Européen, notamment sur la stratégie Farm-to-Fork et la stratégie en faveur de la biodiversité. Celles-ci accordent une certaine importance à la diversité des semences des variétés traditionnelles localement adaptées en ce qui concerne les solutions au changement climatique et à une alimentation saine.

Dans ce sens, le RMRM s'efforce de promouvoir des structures locales de production alimentaire qui ont pour point de départ des semences locales (ex : la filière Au cœur du pain / la filière des semences aux légumes). Il s'agit de :

- filières locales circulaires,
- d'une traçabilité maximale des produits,
- des aliments sains et respectueux de l'environnement,
- de la soutien/création d'emplois dans les zones rurales.

Le RMRM participe aux démarches visant à formuler des réglementations pour les petites entreprises diversifiées produisant des semences traditionnelles qui ne sont pas soumises à des droits de propriété intellectuelle. Des voies parallèles de recherche de solutions se dessinent à cet égard :

- Déroations pour les petits producteurs de semences (approche actuelle de la Commission européenne)
- Réglementations visant à soutenir explicitement les entreprises et les initiatives travaillant pour la diversité des semences et les systèmes agroécologiques locaux ("droit aux semences" de la Déclaration des droits des paysans de l'ONU).
- Création de structures régionales au sein desquelles les semences peuvent être produites, multipliées, échangées et négociées sans être commercialisées à des tiers (ce que l'on appelle des "seed clubs").

Réseau

Depuis, février 2022, le RMRM, via son président, participe aux rencontres Dachverband (association faitière des initiatives germanophones pour la biodiversité cultivée et élevée). Les échanges portent sur un plaidoyer pour la biodiversité cultivée basé sur un narratif positif notamment dans le cadre du projet d'une nouvelle réglementation sur la commercialisation des semences.

Révision de la législation sur la commercialisation des semences. Le RMRM participe à différentes rencontres au niveau européen.

-26-27 mars 2023 : Participation au séminaire pour préparer la révision de la législation sur la commercialisation des semences. Organisation ECLLD (via Fulya Batur). Nous y amenons l'enjeu du narratif positif.

-3 avril 2023 : webinaire The underop and the EU seed marketing reform : perspectives from Belgium.

Nous travaillons en collaboration avec Seeds4all ; Arche Noah ; Demeter ; ECLLD ; Artémisia afin de définir des actions communes au niveau du parlement européen. C'est ainsi que le 28 novembre 2023, via une collaboration entre le SEED Luxembourg (l'un de nos membres) et les Verts Européens, nous participons

à une discussion au parlement sur les enjeux de la modification de la législation commercialisation des semences. Un film de 20 minutes ("Seeds of Europe") a été financé dans la perspective de sensibiliser les décideuses et décideurs européens à la biodiversité cultivée. L'une des contributions directes du RMRM est de proposer des acteurs de terrain dans le panel.

Nous développons un narratif positif afin de favoriser la biodiversité cultivée. Dès lors, le travail de plaidoyer existe au sein du RMRM même si cela n'est pas le cœur direct de notre action actuellement. Nous nourrissons le plaidoyer par la pratique et collaborons à le faire vivre tant au sein du parlement européen, qu'envers le grand public par l'acte d'achat ou encore en tant que partenaire lors de la venue de Vandana Shiva (15 mai 2023).

Concernant les NGT, nouvelles techniques génomiques de sélection ("nouveaux OGM"), nous participons à la coordination belge, coordonnée par Nature et Progrès. En 2023, le peu de temps de travail n'a pas permis de suivre l'ensemble des discussions. Nous signons les différents courriers envers les décideurs belges.

Stratégie plaidoyer

Lors de nos échanges avec la fondation Roi Baudouin, fonds Tamijan nous avons développé un plan d'action de plaidoyer. Nous n'avons malheureusement pas obtenu ce fond. Toutefois nous incluons cette stratégie au sein du rapport 2023.

PROPOSITION d'ACTION DE PLAIDOYER "Production et commercialisation des matériels de reproduction végétale dans l'Union – 2023/0227(COD) - 05/07/2023 Proposition législative".

Objectifs général :

Introduire dans la loi la valorisation des semences favorisant la biodiversité cultivée.

Objectifs spécifiques

Influencer les parlementaires européens belges et luxembourgeois

Influencer les ministres de l'agriculture belges et luxembourgeois

Mobiliser l'opinion public pour mettre la pression sur les parlementaires européens belges et luxembourgeois

Méthode et déroulement

Réaliser une campagne d'information et de mobilisation du grand public (en partenariat avec nos réseaux européens)

Organiser un événement médiatique

Rencontrer les parlementaires, les ministres de l'agriculture, les conseils

Nous organisons le plaidoyer en articulant des actions vers les décideurs (rencontres) et des actions des citoyens vers les décideurs (pression citoyenne). Le tout avec un travail médiatique sur 1) les réseaux sociaux 2) la presse

Partie prenantes impliquées

Les membres du RMRM (N&P ; MAP ; Semailles ; Cycle-en-Terre ; CTH ; SEED Luxembourg ; ULiège ; BioWallonie ; Anthesis ; Li Mestère ; Ardeur Grand Est ; Les jardins de Catherine)

Les réseaux européens (ECLLD ; Seeds4all ; Arche Noah ; Artemisia ; Via Campesina ; Demeter ; ...)

Relais dans la société civile (Agroécologie in action ; Oxfam ; CNCd ; Mouvement de la Transition ; grainothèques ; jardins communautaires ; SOS Faim ; le musée du capitalisme, Quinoa ; Rencontre des Continents ; Résap ; ..)

Experts juridiques : Fulya Batur ; Blanche Magarinos-Rey

Les médias : Une boîte de communication ; médias régionaux et nationaux

Résultats attendus

-Introduction d'amendements qui favorisent la reconnaissance et la mise en circulation de variétés favorisant la biodiversité cultivée

-Rencontrer les 27 parlementaires belges et luxembourgeois

-Mobiliser physiquement 250 personnes

-Mobiliser virtuellement 5000 personnes

Préambule

Nous défendons une approche qui valorise le travail des artisans semenciers et leur relation au vivant, et plus particulièrement aux semences où ces dernières sont considérées comme un commun inscrit dans un rapport écosystémique au vivant.

Nous estimons le travail sur la proposition de modification de la législation sur la commercialisation des semences utile et nécessaire à deux titres : d'une part cela offre une reconnaissance du travail des artisans semenciers ; d'autre part nous devons limiter les dégâts d'une législation pensée pour et par les grandes entreprises semencières.

Le RMRM part du principe qu'il est préférable de concevoir sa vision, ses valeurs et sa mission selon une représentation positive de son travail et de ses objectifs. Dans le domaine des semences, tout comme jadis dans les domaines de l'agriculture biologique et de la protection de l'environnement, les objectifs ont été longtemps formulés par le biais du rejet du modèle industriel. Il s'agissait souvent de désigner des coupables aux dysfonctionnements et de s'en démarquer. La critique de l'adversaire représente peut-être un

positionnement, mais ne constitue pas encore une description positive de son propre profil. C'est pour cela que nous avons développé l'idée d'élaborer et communiquer un narratif positif.

Contextualisation

En 2014 le parlement européen a rejetée la proposition de modification de la législation sur la commercialisation des semences dénommée Better Regulation. Un tel rejet est extrêmement rare.

Actuellement, la population européenne en général n'a pas d'idées sur cette nouvelle proposition de modification de la législation et s'intéresse peu aux enjeux semenciers et à la biodiversité cultivée. Un travail de sensibilisation est nécessaire si nous voulons les mobiliser.

Les enjeux concernant les semences portent sur deux aspects : mise en circulation et modes de sélection. Depuis quelques années, le parlement européen doit statuer sur les New Genomic Techniques (NGT). Le lobby est extrêmement fort pour empêcher que ces techniques de sélection entrent dans la législation OGM. Le RMRM suit cet enjeu et relaye les demandes via la plateforme nationale menée par Nature et Progrès Belgique. Afin de favoriser la mise en circulation de semences favorisant la biodiversité cultivée, nous mettons le focus sur la nouvelle proposition de révision de la législation sur la commercialisation des semences. Le terme commercialisation englobe l'ensemble des mises en circulation (ventes, dons, échanges). Le processus a déjà commencé, nous avons notamment réagi aux deux enquêtes préalables de la commission européenne. La proposition de la nouvelle législation a été publiée début juillet 2023. Nous entrons dans une nouvelle phase avec un vote final prévu vers avril (avant les élections européennes de juin 2023). La proposition se dénomme « Production et commercialisation des matériels de reproduction végétale dans l'Union – 2025. Reproduction des végétaux dans l'Union - 2023/0227(COD) - 05/07/2023 Proposition législative".

L'échéance des élections européennes, fédérale et régionale en Belgique, nous offre une plus grande ouverture des politiciens pour nous recevoir et écouter nos propositions.

De plus la Belgique présidera l'Union européenne de jusque février à juillet 2024.

Calendrier européen

-début novembre 23 : Projet de rapport DG ENVI

-6 novembre 23 : Projet de rapport DG AGRI par le rapporteur Herbert Dorfmann

-30 novembre 23 : Délai amendements tous les députés AGRI (parallèle ENVI)

-11 - 12 décembre 23 : Conseil AGRIFISH (Bruxelles) : rapport d'avancement

Le conseil AGRIFISH est composé des ministres de l'agriculture des États membres. Alors que le comité AGRI travaille sur une position commune au Parlement, le Conseil AGRIFISH travaille au niveau ministériel. Cela semble similaire, mais c'est quelque chose de fondamentalement différent.

-décembre 23 : Amendements de compromis élaborés par l'équipe du rapporteur, en consultation avec les groupes politiques

-janvier 24 : Début des négociations

-mars 24 : vote de l'ENVI sur le rapport d'avis

-mars 24 : vote AGRI sur le rapport

-avril 24 : vote en plénière :

Le 7 décembre 2023 le RMRM a envoyé une prise de position sur la plateforme "Have Your Say" de la Commission européenne (https://ec.europa.eu/info/law/better-regulation/have-your-say/initiatives/13083-Plant-and-forest-reproductive-material-revised-rules-/F3446515_en)

Cibles du plaidoyer

-Politiques (cfr annexe 1)

-les parlementaires belges et luxembourgeois au parlement européen

-les ministres belges et luxembourgeois membres du conseil AGRIFISH

-les conseillers et conseillères des parlementaires belges et luxembourgeois au parlement européen

-les parlementaires européens influents sur le rapport de la commission AGRI

-la représentation permanente de la Belgique et du Luxembourg auprès de l'Union Européenne

- Citoyens

- Médias

Que faire ?

To Do 1 : Plaidoyer AGRI et ENVI

Prendre rendez-vous avec les parlementaires (priorité membre AGRI et ENVI) pour présenter des propositions d'amendements au rapport Dorfmann (dépôt 30 novembre)

Prendre rendez-vous avec les parlementaires européens belges et luxembourgeois pour leur fournir les informations importantes dont elles/ils ont besoin pour comprendre l'impact du projet de loi sur le travail pour la biodiversité cultivée.

28 novembre Co-organisation « Seeds of Europe. Voice to small producers » au parlement européen.

To Do 2 : Plaidoyer Ministériel

Prendre rendez-vous avec les membres AGRIFISH pour présenter des priorités pour la loi et les amendements (avant la réunion du groupe de travail du Conseil des 19 et 20 décembre)

Prendre rendez-vous avec les membres des ministères de l'agriculture, qui font partie du groupe de travail AGRIFISH

Prendre rendez-vous avec les membres de la représentation permanente belge et luxembourgeoise pour présenter des priorités pour la loi et les amendements

To Do 3 : Information et mobilisation du public

-Mise en place d'une campagne pour informer et mobiliser (mi-novembre) en collaboration avec les collègues européens de Arche de Noa

-Mi-nov : Pétition (pression sur les députés européens et le Conseil Agri)

-Décembre : Organiser une rencontre sur le sujet avec les acteurs de la société civile sur Bruxelles pour les amener à faire également pression

-Janvier : Actions de pression sur les ministres de l'agriculture (ou les députés européens), par exemple en leur envoyant des paquets de semences.

-Fin février : Lancer une activité pour sensibiliser le public aux négociations, et proposer d'agir en envoyant des courriels aux députés européens (ou aux ministres de l'agriculture)

-Mi-Mars : Organiser une marche/vélotour pour les semences (Luxembourg – Bruxelles 200km OU Leverkusen (siège central de Bayer) – Bruxelles 209 km OU Bâle (siège de Syngenta) 510 km) avec des arrêts pour échanger sur les semences

-Conférence gesticulée « Quand on sème c'est pour la vie. Comment le capitalisme s'approprié le vivant » / échanges après

-Suivi médiatique (avec une équipe)

-Proposition d'ateliers (Bombes de semences, ...)

-Fin mars : co-organiser avec les réseaux européens un événement politique (une manifestation devant le Parlement européen).

To Do 4 : Médiatisation

-Lancer une campagne sur les médias sociaux (relais de la pétition)

-Créer et diffuser une vidéo sur Le narratif positif, Les enjeux législatifs, La biodiversité cultivée

-Conférence de presse

-Proposer un reportage d'investigation (TV ? RTBF)

II.Appui mémoire et thèses

3 mémoires sur les semences ont été suivi (lecteur) par le RMRM :

Julian Martens (UCLouvain) mémoire sur les multiplicateurs de semences en Wallonie. Défense en septembre 2023. Promoteur : Philippe Baret et Clémentine Antier

Florine Lebeau (ULB) « Alternative(s) semencière(s) en Belgique : conditions d'émergence et d'existence ». Défense prévue en septembre 2023. Promoteur : G. Deligne

Djivédé Soton (ULB) « Analyse de pratiques d'échange de semences paysannes » Défense prévue en septembre 2023. Promoteur : M. Lugen

1 thèse sur la filière potagère en Cœur de Condroz

Nicolas Biot est ingénieur agronome. Il s'intéresse particulièrement à l'évaluation sociale, économique et environnementale des filières légumières dans la région du Condroz, à travers une approche systémique de modélisation. Il est associé à la dynamique « filière des semences aux bocaliers ». Promoteurs : Guillaume Lobet (UCLouvain) et Nicolas Dendoncker (géographe UNamur)

Le rapport d'activité a été approuvé par l'ensemble des membres.

Point 2. Rapport financier 2023

Recettes 2023

Solde 2022 : 29402

Fondation Cyrus :20000

TOTAL : 49402

Dépenses

Prestation "coordination" : 20737

Prestation "semences aux bocaliers" : 27967

Frais généraux : 1077

Frais déplacement : 1306

Identité visuelle (filiale potagère) : 5112

Filière au cœur du pain : 2003

Cotisation ECLLD : 50

TOTAL : 58253

Différence (Recettes – dépenses) : -8850

A recevoir encore : la troisième tranche de la Région Wallonne (mars 2024) : 19294 euros. A rembourser : le prêt de 12.000 euros.

Les comptes ont été approuvés par l'ensemble des membres.

Point 3. Historique de RMRM

Vue d'ensembles des activités entre 2015 et 2024 (présentation PWP par Frank)

Frank parle de l'historique de RMRM : l'idée de fonder RMRM est née, en septembre 2015, lors d'une rencontre internationale organisée par le Réseau semences Paysannes en France. A plusieurs ils ont alors confirmé cette idée lors d'une rencontre de Let's Liberate Diversity à la ferme du Hayon (fin sept '15). Ensuite une première rencontre - pour fonder ce réseau à vocation de la promotion de la biodiversité cultivée dans le Benelux et la Grande région - a eu lieu fin novembre '15. A ce moment-là, entre les personnes impliquées, il y avait des représentants de Li Mestère, le MAP, Seed, N&P, etc. Puis en septembre 2016, pendant Valériane, ils ont publiquement présenté le réseau RMRM.

Quelques autres infos et moments clés :

-2017 : Orga d'un nouveau forum de LLD, sous la coordination de Marlène Moreau : « cultivons la diversité » à la Ferme du Hayon (22-23 juin '17). F. Adams : « Certaines personnes qui étaient un peu en conflit jusqu'à là se sont rapproché à cet événement, donc c'était important. »

-2018 : grande rencontre annuelle de RMRM au CTH à Gembloux. Une AG constitutive avec l'approbation des statuts et l'élection du CA

-2019 : journée de la biodiversité cultivée à Courcelles Chaussy

-2019 : l'AG de RMRM au Luxembourg et une visite des parcelles de François Kieffer (40 variétés de blé), qui cultive des variétés anciennes et en fait du pain. Partage d'une déclaration sur la biodiversité cultivée – qui a ensuite servi comme base de repère concernant la vision et mission du RMRM (ex : base pour les papiers de position que le RMRM a envoyé à la Commission européenne dans le cadre des nouvelles lois semencières)

-2019 : lancement du projet « au cœur du pain » du GAL Pays des Tiges et Chavées en partenariat avec le RMRM

-2020 : lancement « semences aux bœufs », qui a entre autres inspiré la création d'un nouveau projet de production de plants potagères (<https://www.biortus.be/>)

-2020 : Journée de la biodiversité cultivée en visio-conférence, le 28 novembre '20 (pendant la crise Covid).

Le rôle du RMRM y est confirmé : travail de plaidoyer politique, promouvoir l'approche interdisciplinaire, soutenir initiatives pour la biodiversité cultivée, soutenir le réseau européen et augmenter sa visibilité.

-2021 : journée de la biodiversité cultivée, 25 juin 2021 : visite chez Anthésis, des présentations d'études - de Clémentine Antier (IMAGINE) et Loes Mertens (Biowallonie) sur l'acceptabilité des variétés populations par les maraichers et une analyse de la filière des semences potagères wallonne.

-Septembre 2021 : un cours sur la phytopathologie adapté à la production de semences au CTH, par Laurent, pour augmenter la qualité des semences produites artisanalement.

-Septembre 2022 : dégustation des légumes (semences au bœufs) au CTH

-2023 et 2024 : (à présenter à une prochaine occasion)

La coordination :

Jusqu'à ici le RMRM a eu 3 personnes à la coordination :

-Robin Réveillon (2016)

-Marlène Moreau (2017-2019)

-Corentin Hecquet (2019-2023)

Corentin a quitté ses fonctions en décembre dernier - au dernier CA de Arlon.

La situation actuelle de RMRM et réflexions

Situation Actuelle RMRM : il n'y a plus d'argent. Malheureusement la dernière tentative auprès de la fondation Roi Baudouin n'a pas marché. Corentin a déjà travaillé en partie sans salaire la fin de l'année 2023. Il y a des nouveaux projets en perspective, mais ils commencent sans que le RMRM soit impliqué.

Actuellement sans coordination RMRM ne peut pas continuer comme avant. Puis N&P et l'université de Liège ont décidé de quitter le réseau, parce qu'ils sont déjà impliqués dans beaucoup de réseaux et projets et n'ont actuellement pas les forces vives pour aussi s'impliquer dans RMRM.

Des questions se posent : Est-ce qu'on a encore besoin du RMRM ? Quelles sont les raisons qui justifient la suite de RMRM, ou pas ? Une discussion suit. L'ensemble décide que : le RMRM a beaucoup de raisons d'être et a bien remplis ses missions, malgré les défis. C'est important de garder la structure, même en manquant une coordination et avec peu de moyens, pour que pour que dans le futur, on puisse reprendre ce travail en main. C'est ok de prendre un petit moment de pause.

Tout de même, il y a le Forum LLD aura lieu en Luxembourg cette année et qu'ils ont commencé les préparatifs. Donc ça peut être notre activité pour 2024 – de s'y retrouver et porter le nom RMRM.

Démission de l'ancien CA

-Président : Frank Adams, pour Seed Luxembourg

-Trésorier : Jean-Luc Roelandts, pour N&P

-Secrétaire : Fanny Lebrun, pour CeT

L'AG vote à l'unanimité la décharge des administrateurs.

Vote du nouveau CA

- Président : Frank Adams
- Trésorier : Jean-Luc Roelandts
- Secrétaire : Loes Mertens, pour Biowallonie

L'AG élit à l'unanimité le nouveau CA.

Divers

Partage adresses mails

Michelle demande de pouvoir avoir les adresses mails de tout le monde, pour qu'elle puisse nous informer sur ce qu'il se passe au niveau des NGT etc. Elle fait appel à tous pour influencer les parlementaires, parties politiques, députées européennes, etc.

Frank : on a une coordinatrice chez Seed – elle pourrait aussi de temps en temps relayer des infos.

Congé mat Loes

Loes sera en congé maternité jusqu'à mi-août/septembre. Adresse mail perso : loeskemertens@hotmail.com.

Il n'y a pas d'autres points sur l'agenda. La séance est levée.

PV assemblée générale du RMRM 16 mars 2026 (visioconférence)

Représentants présents : membres effectifs (6) :

- Loes Mertens, pour Biowallonie
- Frank Adams, pour Seed Luxembourg
- Jean-Luc Roelandts, pour Nature & Progrès
- Benoît Delpeuch, pour Anthésis
- Laurent Minet, pour Hortiforum
- Didier Demorcy (suppléant) pour Li Mestère (remplaçant Marc Dewalque)

Représentants représentés par une procuration (3) :

- Pierre Stassart, pour Uliège, a donné procuration à Frank Adams
- Antoine De Thibault, pour Semailles, a donné procuration à Benoît Delpeuch
- Catherine Andrianne, pour Les Jardins de Catherine, a donné procuration à Laurent Minet

En conséquence, le nombre de procuration valide est de 3. Et le total de votants était à 9.

Ont également participé à l'Assemblée Générale (7) :

- Colin Robertson, pour Seed
- Michele Perrin-Taillat, pour Seed
- Johanne Scheepmans, pour le MAP
- Fanny Lebrun, pour l'asbl Les Marequiers
- Matteo Orselli, pour le MAP
- Susanne Gura, pour le Dachverband Kulturpflanzenvielfalt
- Amaury Beaugendre, pour l'ULB

Excusés (3) :

- Marc Vanoverschelde, pour le MAP
- Catherine Andrianne, pour Les Jardins de Catherine
- Marc Dewalque, pour Li Mestère

Ordre du jour :

- Présentation et approbation du rapport d'activités 2024-2025
- Approbation des comptes
- L'avenir du RMRM : projections 2026 - scénarios budgétaires
- Point sur le CA
- Divers

Point 1. Présentation et approbation du rapport d'activités 2024-2025

Pendant la présentation du rapport d'activités, il y a eu quelques partages complétant l'information dans le rapport écrit – ils sont intégrés ici.

1.ECLLD – "general assembly 2025"

Le 3 septembre 2025, le RMRM a participé à l'assemblée générale de la ECLLD (European Coordination Let's Liberate Diversity !) dont le RMRM est membre depuis 2017. L'AG s'est déroulée au Lycée Technique Agricole du Luxembourg. A part les points administratifs obligatoires, l'ordre du jour comportait des échanges sur les activités des membres et des perspectives à venir.

Un mapping de différentes thématiques dans lesquelles s'engagent les associations membres du RMRM a été établi. Il s'agit surtout des thématiques politiques (règlements PRM et NGT, Seed Treaty, Global Plan of Action (FAO), déclaration des droits des paysans ...) et communautaires (Global Biodiversity Network, Global Open Source Seed Initiative, Local Food Policy ...).

Les thématiques représentant la vocation du RMRM (filiales régionales et narratif positif) ne faisaient pas partie de la liste du mapping, mais étaient abordées lors du Forum (voir ci-dessous).

<https://liberatediversity.org/events/ecld-general-assembly-2025/>

2.Let's Liberate Diversity Forum

Le 4 à 6 septembre 2025, le 14ième « Let's Liberate Diversity Forum » a eu lieu à Luxembourg - au Lycée Technique Agricole (LTA) où enseigne Frank Adams, président de RMRM, qui était très activement impliqué dans l'organisation de l'évènement.

Une cinquantaine d'expert-e-s issus de 20 pays européens et spécialisés dans la sélection végétale, la production de semences, l'agriculture, l'horticulture, la recherche, l'éducation, la politique et le droit ont partagé avec le public leurs connaissances, leurs questionnements et leurs pistes de solution.

Les Forum sont toujours une occasion très précieuse qui permet aux acteurs qui se préoccupent de la cause de la biodiversité cultivée de se rencontrer et échanger sur leurs best practices, projets et évolutions dans la réglementation.

<https://liberatediversity.org/luxemburg-2025-workshops-and-field-visits/>

2.1. Atelier sur le "narratif positif"

Depuis sa création le RMRM a suivi le "concept de l'inclusion" afin de promouvoir une communication ouverte aussi bien au sein des réseaux de la biodiversité cultivée que dans la société envers des institutions et organisations extérieures.

Le projet du "narratif positif" est basé sur deux axes :

Présenter de façon positive le travail pour la biodiversité cultivée / abandonner le rôle de victime, ne pas se focaliser sur une image d'ennemi / développer un plaidoyer proactif qui propose des alternatives au système industriel, centralisé et privatisé au lieu de mettre de l'énergie dans la dénonciation du système dominant.

Développer une terminologie propre au mouvement de la biodiversité cultivée / rédiger des définitions de termes techniques qui correspondent aux objectifs et à l'approche du vivant du mouvement.

Conclusion de l'atelier : Jusqu'alors, le projet du narratif positif n'avait pas été reconnu comme important au sein du réseau européen. Au Forum LLD au Luxembourg, la tendance a été inversée ce que témoigne la participation active de plusieurs personnes activement impliquées dans le mouvement.

2.2. Atelier filières régionales

Benoît Delpuch et Loes Mertens ont participé au Forum pour représenter RMRM et donner une présentation sur « la biodiversité cultivée en Wallonie ». Ils y ont présenté 3 projets pertinents et emblématiques :

-Des semences aux légumes : Partenaires : 1 semencier (Semailles), 1 multiplicateur (Anthésis), un réseau de maraîchers, encadrement (Parc naturel Cœur de Condroz, RMRM, Biowallonie, CTH, CRA-W, UCL) + subside régional (Reloc). Région : Condroz Namurois (point de départ) – extension vers : Région Meuse-Rhin-Moselle

-Au cœur du pain : Partenaires : un réseau d'agriculteurs, meuniers et boulanger.ère.s bio, citoyen.ne.s, GAL Tiges et Chavées (ajd le Parc Naturel Cœur de Condroz), le RMRM, Li Mestère, ULB, CRA-W + financement Leader (au Groupement d'Action Locale). Région : le Cœur du Condroz (6 communes du Condroz Namurois : Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange et Ohey)

-Le CCP de blé : Partenaires : Agroecology Lab ULB (recherche), CRA-W (recherche), Biowallonie (encadrement), Li Mestère (association conservation céréales), réseau d'agriculteur.trice.s + association avec Au cœur du pain (Parc naturel Cœur de Condroz). Région : Wallonie + Flandre

3. Suivi de la filière : Des semences aux légumes

La filière, qui a commencé en 2021 en tant que « des semences aux bocciaux » s'est avec les années rebaptisée « des semences aux légumes ».

Depuis lors, les maraîchers ont fait des essais avec des variétés de légumes emblématique pour la région et ont fait une sélection des variétés qu'ils mettent maintenant en avant sur les étals : la carotte Rouge Sang, l'oignon Rouge de Huy, le poireau Géant des Vennes, le haricot nain filet Argus. Ainsi que des nouvelles sélections : le potiron Red Kuri, la tomate Black Cherry et la tomate Cœur de Bœuf.

La filière a été officiellement lancée, devant la presse, en mars 2025. Les membres actives en 2025 : 3 projets de maraîchage : Benoît Redant et Mélanie Bronckaerts de « As veyou l'porè ? », Emilie Verkaeren de « La mode de chez nous » et Camille de « Les légumes d'Emile et Camille », 1 multiplicateur : Anthésis – avec Benoît Delpuch, 1 entreprise semencière : Semailles – avec Antoine de Thibault.

En 2026 deux nouveaux membres rejoignent la filière : Clément, maraîcher au Champ Paysan à Ohey et Armand, maraîcher de Terre&Ciel maraîchage à Wanze.

En tant que structures accompagnantes : Biowallonie (Loes Mertens), Parc naturel Cœur de Condroz (Ann Denoël), CTH (Laurent Minet), CRA-W (Laurent Jamar), UCL (Nicolas Biot) et RMRM (Corentin Hecquet). La personne de contact pour l'encadrement du réseau, est devenu Loes Mertens, ainsi reprenant le flambeau de Corentin Hecquet.

La démarche se porte sur le territoire du Réseau Meuse Rhin Moselle (RMRM), en commençant par le territoire du Cœur de Condroz.

Nicolas Biot et son équipe ont produit un mini documentaire sur la filière, dans laquelle ils interviewent les différents partenaires. L'idée est de résumer en 10 minutes la raison d'être de la filière et pouvoir utiliser la docu comme moyen de promotion. La mini docu sortira en printemps de 2026.

Activités qui ont eu lieu en 2024-2025 :

-Réunion de la filière : à la Ferme de la Préale, à la date du 12-11-2

-Rassemblement chez Benoît et Mélanie : montrer les légumes sélectionnés à des maraîchers intéressés et visionnage du film fait par l'équipe de Nicolas Biot

4. Suivi de la filière : Au cœur du pain + le Podcast « le pain qu'on sème »

En 2025, la filière Au cœur du pain a intégré un nouvel acteur : le moulin du Samson, un boulanger-meunier. A part cela, la filière tourne maintenant depuis plusieurs années de façon assez indépendante. Bien que le collectif des consomm-acteurs (RMRM et des citoyens) et d'encadrement (Li Mestère, ULB, CRAW et le Parc Naturel Cœur de Condroz) sont là pour la mise en lumière et soutien à la filière quand il faut.

Un vidéo sur la filière locale « au cœur du pain » se trouve ici : <https://www.youtube.com/watch?v=2d2eu9QLJ00>

Les ambitions futures de la filière : Assurer le développement économique de la filière (débouchés, stabilité, accessibilité) et diversifier les espèces (épeautre, seigle...) au maximum sur le territoire via d'autres agriculteurs-meuniers.

Le podcast « le pain qu'on sème » vient raconter l'histoire des filières céréales panifiables alternatives en Belgique plus large et intègre plusieurs témoins qui font partie du projet Au cœur du pain. Le podcast est fait par Noémie Maughan (Laboratoire d'Agroécologie) et Lou Chaussebourg (ULiège).

Plus d'info sur la Page de l'ULB : <https://urls.fr/BEvE39>

5. Suivi du projet : le CCP de blé

Au cours de 2024 et 2025 plusieurs réunions ont eu lieu dans le cadre du CCP de blé. Les acteurs qui portent le projet sont toujours : Li Mestère (Didier Demorcy), l'ULB (Amaury Beaugendre et Marjolein Visser), le CRAW (Dominique Mingot), Biowallonie (Patrick Silvestre, Pierre-Yves Vermer et Loes Mertens), RMRM (Loes Mertens) et Lucas van den Abeele.

Historique :

Déjà en 2018, Emmanuelle Escarnot, qui détenait la collection de blé et épeautre au CRAW à ce moment, a pu présenter le travail de sélection qu'elle avait fait sur une population de blé et une population d'épeautre. E. Escarnot a ensuite passé le travail de manutention et sélection à sa successeuse Dominique Mingot.

-2021 : Croisements effectués par D. Mingot et son équipe (CRAW)

-Culture (2 ans) des descendants des croisements séparément (F1 et F2)

-Automne 2023 : mélange des descendance des croisements = population fondatrice (F3)

-Semis de cette population dans 4 lieux

-2024-2025 : en F4 et culture en 7 lieux où elle évolue indépendamment

Pendant une visite de champ à Gembloux nous avons pu observer comment la population se porte sur le champ. La population maintenant jugée suffisamment développée pour une mise sur le marché, le groupe de travail a entamé le travail de préparation d'un dossier pour la notification du CCP auprès de l'administration (SPW qualité).

Pour ceci, une compréhension du sujet du Matériel Hétérogène Biologique (MHB) est vitale. Pour cela, Loes Mertens et Amaury Beaugendre ont creusé le sujet. Plusieurs documents et exemples de notification de MHB ont été trouvés dans d'autres pays européens. Quelques exemples de notifications de MHB en Europe :

-11 notifications en Italie : Barley (*Hordeum vulgare* L.; 1), maize (*Zea mays* L.; 1), wheat (*Triticum aestivum* L.; 5), durum wheat (*Triticum durum* Desf.; 1), Khorasan (*Triticum tura-nicum* Jakubz.; 1), rice (*Oryza sativa*, L.; 1), sun-flower (*Helianthus annuus* L.; 1), zucchini (*Cucurbita pepo* L.; 1)

-8 notifications en République Tchèque : Tomato (*Solanum lycopersicum* L.; 2), zucchini (*Cucurbita pepo* L.; 1), pepper (*Capsicum annuum* L.; 1), lettuce (*Lactuca sativa* L.; 1), common bean (*Phaseolus vulgaris* L.; 1), aubergine (*Solanum melongena* L.; 1), maize (*Zea mays* L.; 1)

Didier Demorcy, rajoute : le CCP sera déposé auprès de la Région Wallonne dans le cadre légal du Matériel Hétérogène Biologique. Le groupe de travail a également décidé que le matériel sera distribué, accompagné par la "Licence Semence Libre" (<https://opensourceeds.org/fr/la-licence>). Cette licence sert entre autres à protéger le matériel contre toute appropriation par des brevets ou obtention végétale. En plus, une limite en poids - de 25 kg - par lot distribué a été établie, pour stimuler le travail de multiplication sur le territoire, et ainsi l'adaptation de la population à la ferme où elle sera semée.

6. Suivi du projet « Semences d'Ici »

L'asbl les marequiers est un nouvel acteur dans le paysage des « semences bio locales ». Pour connaître l'asbl et ses vocations : <https://lesmarequiers.be/>. L'asbl et été fondé par Fanny Lebrun (anciennement Cycle-en-Terre) et chapeaute le projet « Semences d'Ici ».

Le projet Semences d'Ici a vu le jour suite à l'appel à projet « Relocaliser l'alimentation en Wallonie (2022) ». Un projet qui a pour vocation de former et accompagner les producteurs à la production de semences, créer une dynamique de sélection variétale locale et d'évaluer vers un prix juste de vente de semences.

Multiplés publications ont été générés et publiés dans le cadre du projet, avec le soutien d'une équipe multidisciplinaire : Les Marequiers (Fanny Lebrun, Sofia Correa), Hortiforum (Laurent Minet), Sytra (Clémentine Antier, Manon Ferdinand), CRAW (Laurent Jamar, Clément Nieus) et Biowallonie (Loes Mertens).

Les publications se trouvent ici, en libre accès : <https://www.biowallonie.com/accompagnement/production/semences-et-plants-bio/semences-dici/>

Fanny Lebrun complète : l'idée a déjà germé pendant le temps que Fanny travaillait pour Cycle-en-Terre. Il manquait d'itinéraires Techniques spécifique pour la production de semences potagères complètes et accessibles, ainsi que sur le prix juste pour les semences et d'autres informations, au niveau de la filière. Elle a alors postulé pour obtenir une subside "Relocalisation de l'alimentation", ce qui a mené à la fondation de l'asbl Les Marequiers et la constitution de l'équipe qui porte Semences d'Ici.

L'évènement de clôture est prévu le 11 juin (15-18hr) à la Ferme de la Préale à Hamois. Tout le monde est invité. Plus d'info : <https://lesmarequiers.be/>

7. Suivi des changements réglementaires au niveau des semences

8. Perspectives 2026

- Assurer la survie administrative + minimum de coordination de RMRM
- Continuer à participer au forums LLD
- Rebooster RMRM
- Élargir la base des membres
- Organiser un événement pour rassembler les membres : ex : visite au site de production d'Anthésis, avec une thématique à approfondir
- Assurer l'encadrement de la filière semences aux légumes (+ autres filières un minimum)
- Participer à des événements qui nourrissent les compétences et les mises à jour des connaissances des membres de RMRM

-Autres propositions par les membres ?

Consensus : le RMRM a toujours sa place dans le paysage des organisations pour la biodiversité cultivée en Europe. La situation en Grande Région et au Benelux est marquée par une proximité territoriale, des échanges économiques et culturels, mais aussi par des barrières linguistiques. Aussi, par son approche "intégraliste" le RMRM peut fournir de précieuses contributions au réseau européen et au-delà.

Les dernières années ont montré que le réseau ne peut vivre que s'il y a une coordination permanente. Une telle coordination doit être financée. La recherche d'un financement semble alors indispensable à la survie du RMRM

Continuation du suivi et encadrement de la filière Semences aux légumes :

- Mise à jour du site web
 - Imprimer des auto-collant pour les variétés qui ont été récemment ajoutés à la liste (red kuri, cœur de bœuf et black cherry) et les distribuer
 - Imprimer des bâches pour la promo sur les marchés des producteurs
 - Participer au Festival Nourrir le Cœur de Condroz – du 22 au 26 avril :
 - Marché de producteur chez Emilie + visionnage de la docu sur la filière
 - Continuer les expérimentations avec des variétés + la sécurisation de la production de semences et plants de ces variétés
 - La promotion des variétés sélectionnés auprès des maraîchers et des consommateurs
 - La promotion de la filière + recrutement des maraîchers et consommateurs
 - Préparer la participation au prix d'innovation en maraîchage du Fonds Baillet et Latour 2027
 - Continuation du suivi de la filière CCP de blé : en 2026 le groupe de travail projette :
 - La finalisation du dossier + le choix du nom de la population
 - La notification auprès du SPF
 - La mise sur le marché de la population – en tant que « MHB » et « Open Source Seeds »
 - Continuation du suivi du projet « Semences d'Ici »
 - Participation à l'événement de clôture : le 4 juin 2026 à la Ferme de la Préale (Hamois)
 - Continuer le suivi du projet "Au cœur du pain"
 - La mise en lien de la filière Au cœur du pain avec le groupe de travail sur le CCP de blé. Est-ce que les producteurs-meuniers-boulangers lié à la filière seraient prêt à tester le CCP ?
- Le Rapport d'Activité a été approuvé par l'ensemble des votants.

Point 2. Approbation des comptes

Les comptes étaient présentés par Jean-Luc Roelandts - trésorier de RMRM.

Comptes RMRM 2024 et 2025

	Montant	Explication
	1950,99	Solde fin 2023
janv-24	-45	frais compte
avr-24	19294	3eme tranche subside RW
avr-24	-45	frais compte
avr-24	-220,44	impression
avr-24	-12000	rembours avance demanet
juil-24	-45	frais compte
oct-24	-45	frais compte
nov-24	-435,6	smart ?
janv-25	-45	frais compte
janv-25	-127,78	abonnement site internet filiere des semences aux bocaux
mars-25	-113,16	drink conference presse filiere des semences aux bocaux
avr-25	-45	frais compte
juil-25	-45	frais compte
oct-25	-45	frais compte

déc-25	-50	wero sthephanie michaelis / remboursé par Corentin (2026)
déc-25	-62	wero casa nostra arts / remboursé par Corentin (2026)
janv-26	-35	frais compte
fevr-26	112	remboursement Corentin
fevr-26	-159,72	abonnement site internet rmm
	7793,29	Solde début 2026

En résumé, sur les plus grands posts : le solde fin 2023 était à 1.950 euros, dans le courant de 2024, a été reçue la troisième tranche de subside de la Région Wallonne (pour le développement et coordination de la Filière Semences aux Légumes). Avec ceci RMRM a pu rembourser un prêt donné par la personne physique Mme Demanet. Une conférence de presse organisée en 2025 avait coûté 113 euros.

Les frais de compte + abonnements des sites s'élevaient à : 682 euros pour les deux années (341 euros/année).

Il y a eu quelques rectifications : Corentin avait payé via son compte perso l'abonnement du site de RMRM et a été remboursé. Et inversement il avait par erreur fait deux paiements persos via le compte de RMRM, ce qui a été remboursé également.

En 2024-2025 il n'y a pas eu de coordination ou gestion journalière prise en charge par un salarié ou indépendant - tel que c'était le cas avant, par Corentin Hecquet. On n'a donc pas eu de frais à ce propos. Les actions menées ont, pendant ce temps, été prise en charge, soit à titre bénévole par le CA et les différents membres, soit via Loes Mertens dans sa fonction (chargée de mission en développement de filière) chez Biowallonie.

Les comptes 2024-2025 ont été approuvés par l'ensemble des votants.

Point 3 : L'avenir du RMRM : projections 2026 - scénarios budgétaires

Le maintien de l'asbl RMRM demandera un minimum de moyens - pour les frais de gestion (abonnements sites, frais de compte, cotisation ECLLD, dépôt des PV et comptes au Tribunal de l'entreprise, ... et une marge de sécurité). Des frais qui s'élèveront à 2000 à 2400 euros estimés. Ceci pourrait se nommer "scénario 1 : survie de l'asbl (pendant un an)".

4 scénarios ont été développés ainsi :

-Scénario "Survie" : Besoin d'un budget d'autour de 1800 euros en 2026.

-Scénario "Survie Plus" : Besoin d'un budget de 8500 euros supplémentaires - donc autour de 10.000 euros en total, pour permettre un minimum de coordination de filière / gestion journalière à la hauteur de 4 hr/semaine.

-Scénario "Survie Plus & activité réduite" : Idem que le scénario Survie, mais avec une gestion / coordination à la hauteur de 2 x 4 hr/semaine - nécessitant un budget de 19.000 euros.

-Scénario "Plaine activité" : Qui permettrait un minimum de coordination de filières + gestion journalière + l'organisation d'un ou plusieurs événements + participation de plusieurs membres à des activités internationales (forem ou formations) organisé par LLD ou d'autres organisations associées. Ce dernier scénario demanderait autour de 25.000 euros.

L'ensemble des votants a donné le mandat au CA de revenir vers l'AG dans un délais de quelques mois (à priori avant juin) avec des perspectives de :

-Possibles perspectives de financement pour les différents scénarios

-Une ligne de conduite (perspective - positionnement) par rapport à la gestion et les activités réalisables en fonction des budgets disponibles.

Loes Mertens - qui quittera son poste chez Biowallonie à partir de juillet 2026 et ne pourra donc plus assurer le suivi de filières via ce mandat - se propose comme candidate pour un minimum de gestion journalière / suivi de filières (à 4 hr/semaine, rémunéré) à partir de ce moment-là.

Des pistes d'actions proposés pour 2026 par l'ensemble :

-Faire un travail sur la "Narration Positive" et la représentation des sujets mise en avant par RMRM et ses membres

-Organiser une visite chez Anthésis avec une thématique (technique) à approfondir

-Susanne Gura invite à une collaboration pour l'organisation d'un atelier sur la biodiversité agricole ou le virus de la tomate (santé des plantes). Elle enverra la présentation de son travail à l'ensemble.

-Jean-Luc parle d'une opportunité lors de Valériane, qui aura lieu à Libramont cette année : y donner une conférence (libre de frais), pour toucher un plus grand public

-Colin : suggère qu'un rôle très important de RMRM est déjà faire circuler les informations entre les membres du réseau, via une newsletter, le site web, un calendrier d'activités, des rassemblements.

-Colin propose également d'éventuellement différencier en 2 catégories de membres : les associations d'un côté et les membres individuels d'un autre côté, pour permettre une plus grande base d'adhérents, qui ont des droits et obligations différenciés.

-Michele : vu que les enfants éduquent leurs parents, ça peut être intéressant de se tourner vers des écoles et d'offrir des ateliers pour ce jeune public (ex: semer ensemble).

-Frank : En effet, les propositions sont bonnes ; le contenu prime sur la forme. Seulement si nous avons des propositions d'actions portées par l'ensemble, ça a du sens de ré-animer l'asbl.

Point 3 : Point sur le CA

Après vérification des statuts, on constate que le CA actuel (Frank Adams comme président, Jean-Luc Roelandts comme trésorier, Loes Mertens comme secrétaire) sera encore en place jusqu'à 2027 ; le mandat est donné pendant 3 ans de suite.

Point 4 : Divers

Didier Demorcy nomme que Li Mestère ne se définit plus que comme association focus sur la conservation des variétés, mais qui s'implique également dans la sélection. Ils considèrent que ceci est une meilleure manière pour servir l'ensemble de paysans/agriculteurs qui s'intéressent aux variétés anciennes des céréales.

Frank stipule que des discussions sur le besoin d'un Narratif Positif autour des sujets de la biodiversité cultivé et sujets associés. Il a amené ce sujet aussi lors du Forem de LLD en Luxembourg l'année passée, et souhaite travailler ce sujet avec l'ensemble des membres de RMRM.

Fanny Lebrun était membre de RMRM pour Cycle-en-Terre. Actuellement elle n'est plus auprès de Cycle-en-Terre, mais bien auprès de l'asbl Les Marequiers. La question se pose : est-ce qu'elle doit demander de devenir membre à nouveau, ou est-ce qu'elle peut simplement "changer sa casquette" ?

La question se pose aussi par rapport aux membres qui ne représentent pas d'associations. Est-ce qu'on entame le travail des changements de statuts pour pouvoir accepter des personnes physiques comme membres effectifs ?

La question se pose si les statuts sont toujours à jours selon les réformes dans la législation ?

Michèle remarque que Corentin travaillait pour la coordination quand les statuts étaient créés, donc il saurait si ça a été fait en conformité avec cette nouvelle législation ou non.

Jean-Luc réplique que nos statuts et modifications ont été publiés depuis les changements au niveau de la code de société.

Colin se demande si au niveau européen il y a eu des changements ? Et si on doit se conformer à cela - est-ce qu'on est considéré comme "international" ?

Pierre Stassart, qui a participé lors des 10 premières minutes de la réunion, pour donner sa procuration à Frank, annonce sa retraite cette année. Il espère que la personne qui sera désigné pour prendre sa place auprès de L'Université de Liège, pourrait aussi continuer la participation au RMRM. Il nous félicite pour le travail et souhaite du succès à tous !

Plusieurs membres remercient pour l'organisation de la réunion, félicitent pour le suivi fait les années passées et expriment leur souhait que RMRM puisse continuer son travail.

Il n'y a plus d'autres points à l'ordre du jour. La séance est levée. Fait à Hamois le 16 mars 2026.